

TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau UA 26-64 et 26-66

Procès-verbal de la
SIXIÈME RENCONTRE

Tenue le 15 mars 2017, à la salle de conférence de l'Hôtel de ville de Chapais



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 7 JUIN 2017

TGIRT-EIBJ CHAPAIS-CHIBOUGAMAU

SIXIÈME RENCONTRE

DATE : Le 15 mars 2017

HEURE : 17 h 49

LIEU : Salle de conférence de l'Hôtel
de ville de Chapais

PRÉSENCES

BÉDARD, Daniel
FORGUES, Daniel
NAUD, André
GAMACHE, Steve
CHIASSON, Denis
JOBIN, Catherine
SIMARD, Régis
GOSSELIN, Marie-Ève (tél.)
DIXON, Paul
BLANCHARD, Jean (tél.)

ORGANISME

Plein air Ungava
Les Vaillants Chapais
Ville de Chibougamau
Ville de Chapais
Barrette-Chapais
SÉPAQ
Villégiateur
FaunENord
Association des trappeurs Cris de Waswanipi
Pourvoirie Lac Hébert

OBSERVATEURS

BERGERON, Serge

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt

INVITÉS

LECOMTE, Nicolas
DUSSAULT, Amélie
DESCHESNES, Hervey
GOSSELIN, Marie

Barrette-Chapais
Conseil Cris-Québec sur la foresterie
Conseil Cris-Québec sur la foresterie
Conseil Cris-Québec sur la foresterie

ANIMATRICE

MORASSE, Johanne

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 15 mars à 17 h 49.	Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyée par M. Paul Dixon, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 17 h 49 le 15 mars 2017.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 15 mars 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour. Plutôt que d'ajouter le sujet « comité technique du Lac Presqu'île » au point divers, les membres conviennent de le traiter au point 4. Suivi de la rencontre du 8 décembre 2016. Également, il est convenu d'ajouter au point 3.2 le point « Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre téléphonique tenue le 18 janvier 2017 » et de laisser ouvert le point « Divers ».	Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyée par M. Daniel Forgues, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que lu avec les modifications demandées.
3.1 Lecture et adoption du procès-verbal du 8 décembre 2016.	M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal de la rencontre de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau du 8 décembre 2016.	Sur proposition de M. Régis Simard, dûment appuyée par M. Steve Gamache, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
3.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre téléphonique de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau tenue le 18 janvier 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal de la rencontre téléphonique de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau du 18 janvier 2017.	Sur proposition de M. André Naud, dûment appuyée par M. Steve Gamache, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
4. Suivi de la rencontre du 8 décembre 2016	<p>M. Serge Bergeron présente la nouvelle grille des écarts pour les PAFI-O. Celle-ci comprend 8 éléments de consultation qui étaient inscrits à titre d'éléments d'information dans la précédente version de la grille, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux sylvicoles commerciaux — Ajout d'un secteur d'intervention ou agrandissement d'un secteur d'intervention à l'extérieur des SIP consultés totalisant une superficie plus grande ou égale à 10 ha; - Travaux sylvicoles non commerciaux — Ajout d'un secteur d'intervention ou agrandissement d'un secteur d'intervention à l'extérieur des SIP consultés totalisant une superficie plus grande ou égale à 25 ha; - Changement de traitement si le prélèvement est plus intense; - Modification d'une mesure d'harmonisation; - Construction ou amélioration de chemin – Ajout d'une construction ou d'une amélioration de chemin plus long que 50 m à l'extérieur d'un secteur d'intervention; - Déplacement de part et d'autre d'un chemin planifié – Déplacement plus grand que 200m de part et d'autre du tracé planifié à l'extérieur d'un secteur d'intervention; - Ponts et ponceaux – Ajout d'un pont sur un nouveau tronçon de chemin; - Ajout d'un camp forestier (permanent ou temporaire). <p>Le procès-verbal de la rencontre du comité technique du Lac Presqu'île sera déposé sur le site FTP de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau. En résumé, il fut convenu de prévoir plus de forêts résiduelles le long de la rivière Opatogamau pour procurer une bande de verdure et de favoriser ce secteur pour les coupes partielles.</p> <p>Mme Marie-Ève Gosselin annonce l'acceptation pour financement par la Fondation de la Faune du Québec pour projet conjoint « SÉPAQ-FaunENord » pour l'identification de 10 lacs d'intérêt. MM. Paul Dixon,</p>	<p>Sur proposition de M. Denis Chiasson, dûment appuyé par M. Steve Gamache, il est unanimement convenu d'adopter la nouvelle grille des écarts pour les PAFIO en portant une attention particulière à l'élément « Changements de traitement si le prélèvement est plus intense », car ceci pourrait entraîner des délais de consultation causant des problèmes relativement à la logistique de réalisation des travaux. Également, la SÉPAQ est intéressée à connaître toutes les modifications de chemins apportées sur la Réserve faunique.</p> <p>Les membres conviennent de nommer MM. Paul Dixon, Denis Chiasson, Daniel Bédard, Julien Second ainsi que Mmes Catherine</p>

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
	Denis Chiasson, Daniel Bédard, Julien Second ainsi que Mmes Catherine Jobin et Marie-Ève Gosselin feront partie du comité mis en place pour les travaux d'identification des 10 lacs d'intérêt.	Jobin et Marie-Ève Gosselin pour faire partie du comité mis en place pour les travaux d'identification des 10 lacs d'intérêt.
5. Correspondance du GREIBJ	Aucune correspondance	
6. Présentation de Barrette-Chapais FHVC Lac Opémisca	M. Nicolas Lecompte présente le projet de Forêt à haute valeur de conservation (FHVC) du lac Opémisca. Un périmètre visuel de 3 km est exceptionnel en raison de la nature internationale du lac Opémisca pour le Festival du doré. La question suivante est posée : « Est-ce que les rivières menant au lac Opémisca sont également prises en compte pour des mesures visant à protéger les frayères et est-ce que les frayères ont été identifiées dans la FHVC? » Le MFFP-Forêt répond que cet exercice d'identification des frayères se fait à l'étape de la planification, de concert avec le MFFP-Faune. Il y a cependant une différence entre les frayères confirmées et celles qui sont potentielles. Bien que le MFFP ne se soit pas engagé à respecter les modalités des FHVC proposées par les compagnies forestières, M. Serge Bergeron reviendra avec plus de précisions sur la possibilité de mettre en place des modalités visant à maintenir la productivité des frayères à la prochaine rencontre.	Les membres s'entendent pour demander au MFFP d'évaluer la possibilité de mettre en place des modalités particulières visant à maintenir la productivité des frayères le long des cours d'eau qui se versent dans le lac Opémisca.
7. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau	<p>Le tableau synthèse des VOIC de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau est passé en revue par les membres.</p> <p>La cible de « 80 % des peuplements accessibles et sans contrainte » est remplacée par « 50 % à 55 % » pour l'objectif 2.101 « Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à l'invasion par les éricacées ».</p> <p>Le VO « Maintien de la qualité de l'eau — minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières » est recevable pour VO selon le MFFP, mais nécessite plus de précision. M. Paul Dixon travaillera de concert avec le MFFP pour identifier les endroits sensibles nécessitant des mesures de protection à ajouter à la couche d'affectation cartographique des cris.</p> <p>Les 3 objectifs reliés à la valeur « Gestion du réseau routier forestier », soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Limiter l'expansion du réseau routier</i> - <i>Réduire la redondance du réseau routier</i> - <i>Maintien de la qualité des principaux accès, sont remplacés par l'objectif suivant : « Optimisation du</i> 	<p>Les membres conviennent que M. Paul Dixon travaillera de concert avec le MFFP pour identifier les endroits sensibles nécessitant des mesures de protection à ajouter à la couche d'affectation cartographique des cris.</p> <p>Les membres conviennent de mettre sur pied un « Comité technique —</p>

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
	<p>réseau routier forestier ». Un comité technique « Chemins forestiers », formé de MM. Denis Chiasson, Paul Dixon, d'une personne du MFFP et du GREIBJ travaillera sur la production d'une carte identifiant dans un premier temps les principaux chemins à entretenir dans les prochains 5 ans. Il est fortement suggéré que ce comité travaille de concert avec les comités techniques « Chemins forestiers » des autres TGIRT-EIBJ.</p> <p>Il est mentionné que la valeur « Conservation de l'habitat de l'original » applicable au 25 % résiduel a été remplacée par « Population d'originaux » et les objectifs « Conserver les peuplements feuillus et mixtes d'espèces », « Conserver la connectivité » et « Conserver les bandes riveraines » ont été remplacés par « Maintenir ou augmenter la population d'originaux » à la TGIRT-EIBJ Waswanipi et Lebel-sur-Quévillon. En absence des représentants de Groupe de travail conjoint, cette proposition de modification est remise à une rencontre ultérieure.</p> <p>Le VO « Conservation de l'habitat du poisson – Protection des frayères » sera pris en compte avec le VO « Maintien de la qualité de l'eau – minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières » discuté plus tôt.</p> <p>Les BGA présentent la valeur « Économique » aux membres de la table qui se traduit dans les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Assurer la rentabilité des usines de transformation du bois », « Permettre des opérations de récolte aux meilleurs coûts »; - « Maintien de la possibilité forestière »; et, - « Maintien des certifications FSC sur les terres publiques d'EIBJ ». Ceux-ci ne désirent pas obtenir un consensus de la table à l'égard de ces VO, mais simplement partager ces préoccupations avec les membres. Il est cependant précisé que la signature prochaine de la nouvelle Entente de la Paix des Braves permettra au MFFP de produire une planification des chemins sur 5 ans. <p>Le VO « Qualité de vie des travailleurs – optimiser le temps de travail en déplacement » sera plutôt traité avec les Tables opérationnelles qui travaillent déjà à regrouper le plus possible les secteurs d'intervention.</p> <p>Les VO proposés par la SÉPAQ « Protection du paysage – Respect visuel aux lieux stratégiques pour le</p>	<p>Chemins forestiers », formé de MM. Denis Chiasson, Paul Dixon, d'une personne du MFFP et du GREIBJ qui travailleront sur la production d'une carte identifiant dans un premier temps les principaux chemins à entretenir dans les prochains 5 ans.</p>

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
	<p>tourisme », « Maintien de la qualité de l'eau – Protection des lacs et cours d'eau stratégiques pour la pêche », « Accès au territoire – Identification d'un réseau stratégique, maintien des voies d'accès, optimisation des investissements sur les voies d'accès » avaient déjà été approuvés à une précédente rencontre. Mme Catherine Jobin fera parvenir la liste des sites touristiques concernés et des plans d'eau au MFFP qui présenteront la carte de ces sites à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau. Mme Jobin se joindra au comité technique « Chemins forestiers » pour partager l'information sur les chemins d'intérêt pour la SÉPAQ. Le VO « Communication – Connaître les travaux forestiers 15 jours à l'avance » est présenté à titre d'information seulement. Une mention de félicitations est adressée à Barrette Chapais qui diffuse une information cartographique (plutôt qu'un tableau Excel) où les travaux forestiers courants sont clairement identifiés par des traits de couleurs.</p> <p>La valeur « Mise en valeur du secteur stratégique de potentiel de villégiature de Chapais Chibougamau » et les objectifs « Détermination des FHVC-Villégiature de Chapais-Chibougamau », « Protection des habitats aquatiques en zone de villégiature » et « Contrôle et planification du développement des accès à des zones de villégiature » sont considérés recevables pour VO par le MFFP, mais nécessite davantage de précisions. Ces VO seront traités en comité technique pour établir les périmètres des lacs stratégiques et regrouper sur une même carte les FHVC des deux BGA dans un même format. MM. Régis Simard, Denis Chiasson, Frédéric Laliberté, une personne du MFFP et du GREIBJ feront partie du Comité technique – Villégiature de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau.</p> <p>La valeur « Conservation et mise en valeur des PFNL » et les objectifs « Conservation des zones névralgiques identifiées pour les PFNL d'intérêts pour la région », « Conservation des zones d'intérêts identifiées pour le thé du labrador » et « Peuplement de pin gris récolté reboisé en pin gris pour des secteurs spécifiques identifiés » sont recevables pour VO, mais nécessite davantage de précision. Mme Marie-Ève Gosselin transmettra au MFFP une carte de localisation des zones d'intérêts pour les PFNL. Le MFFP présentera la carte des zones de PFNL, où il sera possible d'appliquer des modalités particulières, à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau. Le MFFP donnera également des statistiques sur le pourcentage</p>	<p>Les membres conviennent que le MFFP présentera la carte des sites touristiques d'intérêts qui feront l'objet de mesures particulières lors de la planification.</p> <p>Les membres conviennent que Mme Catherine Jobin se joigne au Comité technique « Chemins forestiers ».</p> <p>Les membres conviennent de mettre sur pied un Comité technique – Villégiature, composé de MM. Régis Simard, Denis Chiasson, Frédéric Laliberté, une personne du MFFP et du GREIBJ.</p> <p>Les membres conviennent que le MFFP présentera la carte des zones de PFNL où il sera possible d'appliquer des modalités particulières.</p>

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
	<p>de peuplements de pin gris récoltés qui ont été reboisés en pin gris.</p> <p>Le VO « Production d'huiles essentielles – assurer un approvisionnement en branches de sapin baumier » n'est pas considéré comme un VO par le MFFP, mais plutôt traité en mesure d'harmonisation avec la valeur précédente « Conservation et mise en valeur des PFNL ».</p> <p>En absence du délégué Energie-Biomasse, ces VO seront traités à une prochaine rencontre.</p> <p>La valeur « Gestion des sentiers VHR » et les objectifs « Protection des sentiers VHR fédérés », « Collaboration avec les municipalités pour les sentiers VHR » et « Disponibilité de cartes officielles et cartes d'affectations pour les sentiers VHR fédérés (mines, foresterie) » seront traités aux rencontres du Comité technique — Chemin mis sur pied plus tôt lors de la rencontre. M. André Naud s'ajoutera à la liste de personnes formant ce comité. Le délégué VHR sera également invité à participer à ce comité.</p>	<p>Les membres conviennent d'ajouter le nom de M. André Naud au Comité technique – Villégiature.</p>
8. Divers	<p>Les membres demandent s'il est possible d'avoir une présentation sur le sondage mené par le GREIBJ sur les TGIRT-EIBJ. Bien conscients que ce portrait fut l'objet d'une présentation au Conseil du GREIBJ de janvier 2017 (disponible sur le site du GREIBJ), les membres désirent tout de même inviter la directrice générale du GREIBJ à venir présenter ce portrait à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau.</p> <p>À la suite des demandes répétées de tenir les rencontres de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau le jour plutôt qu'en soirée, la question fut adressée aux membres présents. Tous étaient indifférents que les rencontres soient tenues le jour ou en soirée exceptée deux. L'un préférerait le jour et l'autre en soirée.</p>	<p>Il est proposé par M. Denis Chiasson, dûment appuyée par M. Régis Simard d'inviter la directrice générale du GREIBJ à venir présenter le portrait des TGIRT-EIBJ 2016 à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau.</p>
9. Levée de la rencontre	<p>Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau qui aura lieu le 7 juin 2017 à 17 h 30.</p> <p>La rencontre se termine à 21 h 55 le 15 mars 2017.</p>	<p>Sur proposition de M. Denis Chiasson, dûment appuyée par M. André Naud, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 21 h 55 le 15 mars 2017.</p>